



# *Saint Michel le Cloucq*

*Bulletin Municipal*

*Juillet 2019*



# SOMMAIRE



Mot du maire - p 3



Finances - p 4



Investissements - subventions p 5



Rapports des commissions : p 6 à 11

- Commission patrimoine et bâtiments
- Commission affaires sociales
- Commission affaires scolaires
- Commission animation et communication
- Conseil municipal des enfants



Informations communales : p 12 à 13

- Ecole
- Bibliothèque



Les Associations p14 à 20

- Maphav / ADMR
- Emmaüs
- APE
- Le Cloucq Michelais
- Relais paroissial
- Foot
- Gym / SMSN



Les informations pratiques : p 21

- Communauté de Communes  
Sycodem : p 22 à 23
- Calendrier des fêtes



## Mairie de Saint-Michel-le-Cloucq

Place Mairie - 85200 Saint Michel le Cloucq



02 51 69 26 32 / Fax : 02 51 69 34 70



st-michel-le-cloucq.mairie@wanadoo.fr

[www.saintmichellecloucq.fr](http://www.saintmichellecloucq.fr)

### Heures d'ouverture du secrétariat :

Lundi 9h00 - 11h30 / 13h30 - 17h30

Mardi, jeudi 13h30 - 17h30

Vendredi 9h00 - 11h30 / 13h30 - 17h00

Fermé le mercredi et le samedi

### Permanences du Maire :

Le Maire reçoit les mardis après-midi et sur rendez-vous les autres jours

### Permanences des adjoints :

Les vendredis de 15h à 16h



## Mot du Maire

La priorité des élus consiste à tout faire pour que les habitants sur la commune et le secteur trouvent un cadre de vie équilibré.

Aujourd'hui la fonction de l'élu local s'est élargie au-delà de la limite communale, la communauté de communes prend de plus en plus de temps dans les missions. Avoir des services de proximité, une offre de santé satisfaisante et bien sur des services publics accessibles sont indispensables au bon équilibre du territoire.

A l'échelle du pays de Fontenay-Vendée, l'assemblée communautaire a validé son projet de territoire. Ce document stratégique, global et partagé précise la feuille de route pour les dix années à venir.

Plusieurs axes ont été mis en exergue pour soutenir l'horizon 2024. Une transition identitaire, socio-démographique, économique en matière d'aménagement du territoire et d'écologie. Seize fiches précisent le programme d'action sur la période.

A l'échelle de la commune, le programme d'investissement de plus d'un million d'euros mobilise tous les élus et les agents en cette fin de mandat.

L'actualité est marquée par l'élaboration du PLU. Après deux réunions publiques de présentation, à l'automne se déroulera l'enquête publique avec un commissaire enquêteur (vous serez informés des dates par affichage, la presse et le site internet de la mairie).

Autre fait marquant qui mérite de se développer, la journée citoyenne. Celle-ci reste un moment de partage et convivialité. Elle devrait à l'avenir obtenir plus de présence. Merci à celles et ceux qui sont venus le 15 juin dernier.

Je renouvelle mon appel. Votre aide est attendue pour l'entretien des pieds de murs ou abords de votre propriété. Le zéro phyto nécessite l'engagement de chacun pour maintenir nos rues et espaces propres. Merci à celles et ceux qui le font déjà.

Je souhaite la bienvenue et une très bonne adaptation à David BAUSMAYER qui vient d'intégrer l'équipe des agents techniques de la commune le 1er juin dernier.

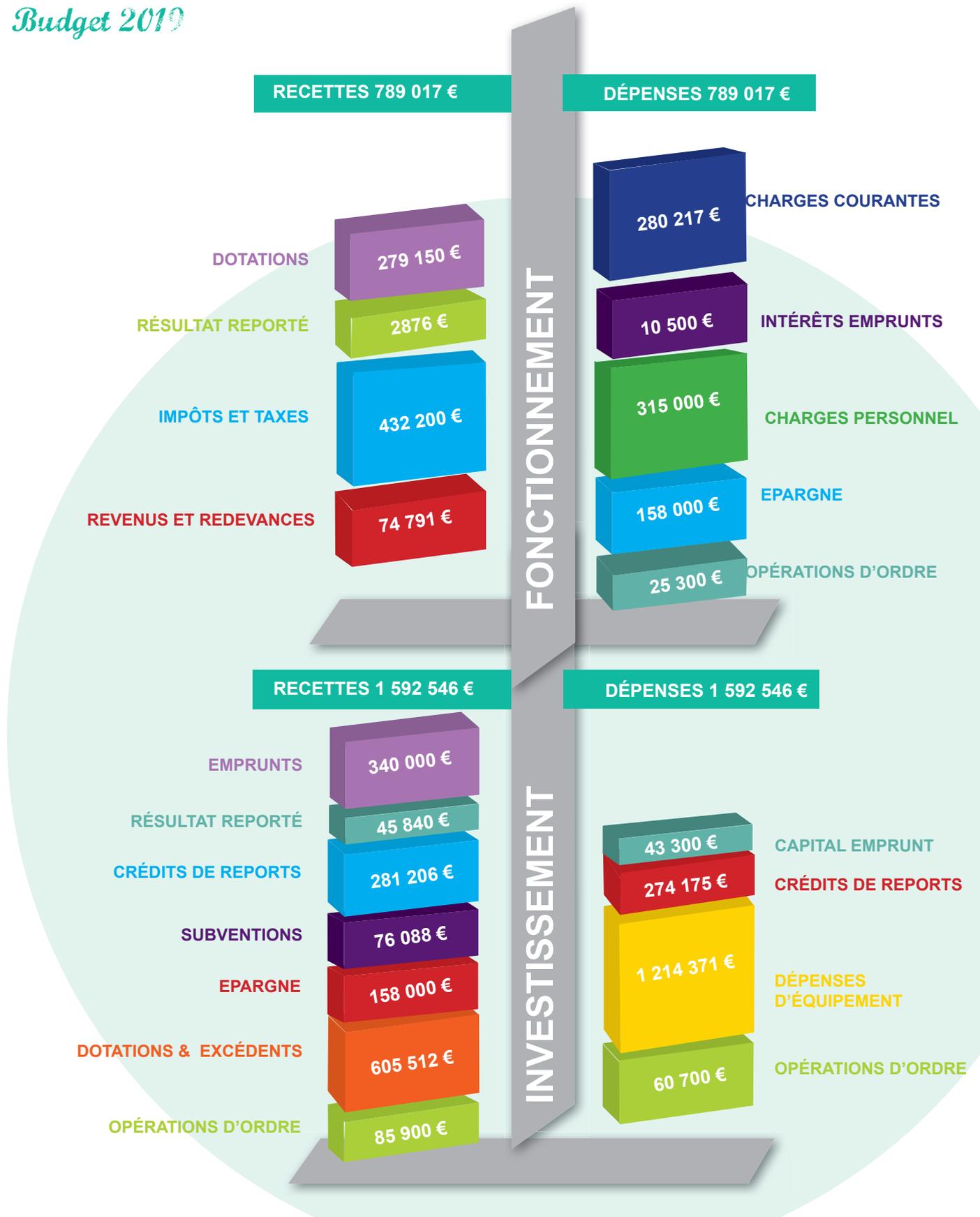
Je vous souhaite à chacune et chacun un bel été et de bonnes vacances.

Yves BILLAUD



# LES FINANCES

Budget 2019





# INVESTISSEMENTS – SUBVENTIONS

## Investissements 2019



### Acquisitions diverses : 10 000 €

- Matériel informatique pour l'école – 5 000 €
- Columbarium – 4 000 €
- Restauration registres – 3 000 €

### Contrat Communal d'Urbanisme avec l'aide du Département de la Vendée : 776 000 €

Restauration de la rue de la Pompe, place de l'Eglise, venelle de la Bobine, aménagement et réorganisation du parking de la salle des fêtes.

Le département de la Vendée aide la commune à hauteur de 30% pour les études avec un montant maximum de 9 000 € et 25% pour les travaux avec une aide maximale de 125 000 €. La Région apporte une aide de 50 000 € dans le cadre du Fonds Régional de Développement des Communes.

### Programme voirie 2019 : 27 300 €

- Eclairage public (2 000 €), programme annuel à définir, études à lancer (24 300 €), panneaux de signalisation (1 000 €)

### Travaux sur bâtiments : 120 500 €

- Accessibilité extérieure et Poutre Groupe scolaire : 100 000 €. L'Etat apporte une aide de 26 088 € dans le cadre de la DETR 2019 pour ce projet.
- Vestiaires du stade – Mobilier et accessibilité : 9 500 €
- Atelier municipal – Mobilier : 3 500 €
- Divers : 5 500 €

### Construction d'une Maison d'assistantes maternelles : 266 000 €

### Plan Local d'Urbanisme (enquête publique) : 3 500 €

### Programme aide à l'accession sociale à la propriété : 3 000 €

### Les dépenses non listées ci-dessus correspondent à des écritures spécifiques :

Dépenses imprévues, opérations d'ordre, remboursement du capital des emprunts ainsi que les restes à réaliser de 2018.

## Subventions 2019

Entente Sud Vendée	400 €
Fanfare municipale	300 €
Mille et une Pages	400 €
Coopérative de l'école	1 200 €
C.C.A.S.	1 550 €





# LES RAPPORTS DES COMMISSIONS

## Commission bâtiments et patrimoine



### BATIMENTS

#### STADE

L'agrandissement des vestiaires du stade est terminé. Reste l'aménagement intérieur à compléter (bancs et patères) et des travaux de peinture à prévoir.

Des travaux de voirie vont être réalisés autour des vestiaires avec la création d'une place de stationnement PMR et l'accessibilité de la salle du stade.

#### ATELIER COMMUNAL

L'atelier communal est également opérationnel. Il ne reste plus qu'à la réceptionner avant de pouvoir l'utiliser. Nos services techniques vont pouvoir travailler dans de bien meilleures conditions et le matériel sera stocké à l'abri.

#### GROUPE SCOLAIRE

Les deux poutres de façade extérieure du primaire vont être remplacées en septembre par des poutres métalliques. Un cheminement extérieur sur le pourtour des bâtiments va être réalisé afin de permettre l'accessibilité jusqu'au réfectoire.

Une deuxième tranche de travaux d'accessibilité est prévue à l'intérieur des locaux en 2020.

#### EGLISE

Des toilettes publiques vont être réalisés dans l'ancienne sacristie. L'accès se fera par la ruelle du cloître.



### VOIRIE

Les travaux rue de la Pompe et rue de l'Eglise sont en cours. Suivra la réfection de la place de l'Eglise en juillet et septembre.

L'aménagement du parking de la salle des fêtes se fera en septembre et en octobre.

Ces travaux d'aménagement centre bourg vous ont été présentés en réunion publique. Ils sont financés par le Conseil départemental à hauteur de 125 000 € et par la Région à hauteur de 50 000 €.





# LES RAPPORTS DES COMMISSIONS

## *Commission affaires sociales*

### **CENTRE DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT :**

Depuis le 1er janvier 2019, il est possible pour chaque famille du territoire d'inscrire ses enfants au sein des 8 accueils de loisirs gérés par la communauté de communes Pays de Fontenay-Vendée.

Les programmes d'activités sont consultables sur le site internet : [www.fontenayvendee.fr](http://www.fontenayvendee.fr)

Vous pouvez consulter la liste des accueils de loisirs de notre territoire sur le site internet de la mairie.

### **CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS**

Pour leur fin de mandat les enfants du CME ont travaillé en partenariat avec l'association du Cloucq Michelais sur la réalisation d'une boîte à livres qui sera posée Place de La Kermesse à La Meilleraie. Ils souhaitent créer ainsi un nouvel espace d'échanges et de rencontres. La boîte à livres est un moyen de donner une seconde vie aux livres tout en permettant à chacun d'accéder à la culture. Elle permet aux adultes et aux enfants d'échanger de façon libre et gratuite des ouvrages à tout moment.

Lors de la séance de conseil du 22 juin, Monsieur le Maire a remis un diplôme à chacun des conseillers pour les remercier de leur engagement.

De nouvelles élections dont les modalités seront présentées aux enfants en début d'année scolaire, se dérouleront en octobre 2019.

### **COMITÉ CONSULTATIF D'AIDE SOCIALE :**

Suite à la dissolution du CCAS en janvier 2019 un Comité consultatif d'aide sociale a été créé.

Sa composition :

Collège des élus : Pierrette Raguin, Présidente, Estelle Bazanté, Agnès Cognée et Patricia Nardin. Yves Billaud, Maire est membre de droit.

Collège extérieur : Ghislaine Guillemet, représentant les personnes âgées, Josiane Coirier, représentant les associations familiales, Michel Trolli, représentant les personnes en situation de handicap, Aurélie Girard, représentant les Compagnons d'Emmaüs.

Le Comité consultatif d'aide sociale continue de gérer :

- **Le Transport Solidaire** : Pour toute demande, s'adresser au secrétariat de la mairie ou aux référentes de la commune. Estelle Bazanté 02 51 51 28 24, Pierrette Raguin 02 51 69 07 00

- **La quinzaine bleue** : En partenariat avec les associations de la commune « la randonnée contée, intergénérationnelle et citoyenne » sera organisée le mercredi 16 octobre.

- **La semaine de la petite enfance** : Les animations proposées sur la commune en mars dernier ont été très suivies. Le succès rencontré nous encourage à reconduire cette action pour l'année prochaine.

- **L'épicerie solidaire** : La commune a signé une convention de partenariat avec l'épicerie solidaire de Fontenay-le-Comte.

**Maison d'Assistantes Maternelles** : Le permis de construire a été déposé. Elle se situera rue de La Garde, au cœur du village de La Meilleraie. Le démarrage des travaux est espéré pour l'automne.

**L'assistante sociale de notre secteur** Madame Paumier vient de faire valoir ses droits à la retraite. Nous la remercions pour l'aide qu'elle nous a apportée et lui souhaitons une très bonne retraite.



# LES RAPPORTS DES COMMISSIONS

## Commission affaires scolaires



### TRANSPORT SCOLAIRE

Du changement à la prochaine rentrée.

Afin d'harmoniser les tarifs du transport scolaire sur tout le territoire, le Conseil Régional des Pays de la Loire prendra en charge, à partir de la rentrée 2019/2020 toute la gestion du transport scolaire, inscriptions et règlements.

La facturation ne sera donc plus prise en charge par la commune mais par le Conseil régional. Le montant sera de 110 € par an et par enfant au lieu de 121 €, gratuité pour le 3<sup>ème</sup> enfant transporté.

Les familles devront donc avancer la totalité du règlement avec un paiement possible en 3 fois.  
Un seul tuteur réglera l'abonnement pour toute la famille.

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité des membres présents, le versement d'une aide de 50 € par année scolaire à tout élève utilisant le transport scolaire primaire organisé sur la commune de Saint Michel le Cloucq et fréquentant l'école publique de la fontaine. Cette aide sera proratisée en fonction des mois d'utilisation du service et sera versée en fin d'année scolaire sur présentation des justificatifs de paiements.

Principaux ajustements par rapport à l'actuel règlement :

- l'enfant pourra être transporté en septembre dès lors qu'il aura 3 ans avant le 31 décembre de l'année en cours.
- la gratuité du transport s'appliquera à partir du 3<sup>ème</sup> enfant transporté et non plus scolarisé.
- obligation du port du gilet haute visibilité sur le trajet A R mais aussi à bord du car.

L'inscription se fait sur le site : <https://aleop.paysdelaloire.fr>



### RESTAURANT SCOLAIRE

Premier service : 34 maternelles de 12 h 00 à 12 h 40.

Deuxième service : 69 élémentaires de 12 h 45 à 13 h 20.

Le contrat que nous avons actuellement avec la cuisine centrale se termine en juillet, nous avons donc lancé un nouvel appel d'offres.



### ACCUEIL PERISCOLAIRE

Notre accueil périscolaire **du soir** est déclaré auprès de la DDSC ce qui nous impose un taux d'encadrement qui doit être de : 1 adulte présent pour 10 enfants de moins de 6 ans et 1 adulte pour 14 enfants de plus de 6 ans.

Le **nombre moyen** des enfants accueillis depuis le début de l'année scolaire est de 16 enfants le matin et 19 le soir

De nombreuses animations sont proposées. Par exemple : partenariat avec la Maphav, participation au prix des jeunes lecteurs vendéens organisé par la DDSC, et activité jeux en famille prévue le vendredi 21 juin de 17h15 à 18h30.



# LES RAPPORTS DES COMMISSIONS

## TARIFS

Le 28 mai 2019, le conseil municipal a décidé d'approuver les tarifs proposés pour l'année scolaire 2019/2020 tels que présentés ci-dessous :

### ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Matin : arrivée avant 8h :	QF < 900 : 1.30 €	QF > 901 : 1.50 €
	arrivée après 8h :	QF < 900 : 1.15 €
Soir: départ avant 18h :	QF < 900 : 1.65 €	QF > 901 : 1.90 €
	départ après 18h :	QF < 900 : 1.85 €

Pour les enfants placés en famille d'accueil, le quotient familial pris en compte sera celui de la famille d'accueil



### RESTAURANT SCOLAIRE

Repas enfant : 3.05 € repas occasionnel : 3.50 €

Repas adulte : le tarif suit le barème URSSAF qui est révisé au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année. (Rappel du barème au 1<sup>er</sup> janvier 2019 : 4.85 €).

Facturation serviettes jetables : 1 €/élève/an

Application d'un forfait minimum de 5 € par trimestre pour les services périscolaires.

Application d'un tarif majoré pour le non-respect des horaires de l'accueil périscolaire de 5 € par quart d'heure, tout quart d'heure entamé sera dû.



Sur le site de la commune ([saintmichellecloucq.fr](http://saintmichellecloucq.fr)) vous pouvez consulter :

- les tarifs
- le planning des animations de l'accueil périscolaire
- les menus du restaurant scolaire
- le circuit du transport scolaire

# LES RAPPORTS DES COMMISSIONS

## Commission animation et communication

### Une naissance, un livre

Vendredi 1<sup>er</sup> février 2019, les bénévoles de la bibliothèque et les élus ont accueilli les heureux parents pour la remise d'un premier livre aux nouveaux nés de la commune. Une volonté affichée de présenter un service culturel de proximité.



### Réunions de quartiers

Six rencontres ont été organisées en mai et en juin. La richesse des échanges montre l'intérêt que vous portez à votre environnement de vie au quotidien.

Les thèmes de la vitesse excessive, de la propreté des espaces communaux et d'écoulement des eaux lors de fortes pluies ont été des sujets abordés avec occurrence.



### Les élus en visite à Paris

Le mardi 4 juin, les élus accompagnés par leur conjoint et conjointe se sont déplacés pour une visite de l'assemblée nationale le matin et du Sénat l'après-midi.



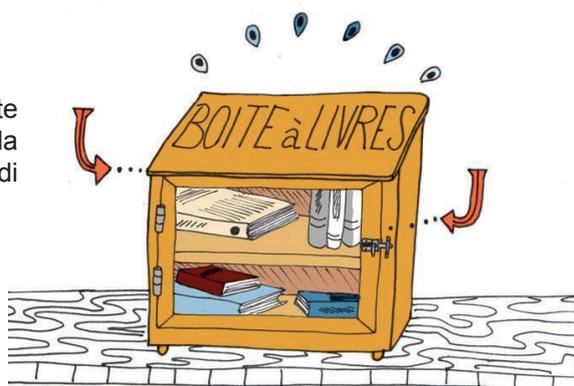
Reçus par le député Pierre Henriot dans un premier temps et par les trois sénateurs : Bruno Retailleau, Didier Mandelli et Annick Billon, dans un second temps.

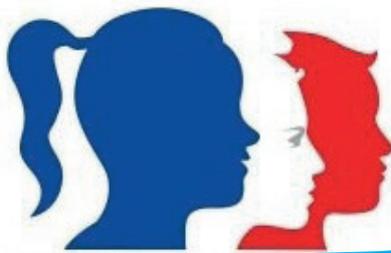
Cette visite s'est inscrite dans la découverte pour nous élus locaux, du fonctionnement de nos institutions.



### Boîte à livres

Inauguration de la deuxième boîte à livres de la commune, place de la kermesse à la Meilleraie le mercredi 24 juillet à 19h00





# CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS



Randonnée nocturne du 17.05.2019



Travail autour du projet d'une nouvelle boîte à livres



Participation du CME à la commémoration du 8 mai 2019



Vente de lampions au téléthon 2018



Réunion d'information  
du prochain mandat  
le samedi 14 septembre 2019  
à 11h30 à la salle du conseil de  
la mairie.



Les enfants de CME chez les habitants de la maison bleue



# INFORMATIONS COMMUNALES

## Groupe scolaire public Ecole de la fontaine



Une année riche en apprentissages et en projets se termine. Des rencontres sportives, des découvertes artistiques, des sorties nature ou historiques, un beau projet théâtre, auront marqué les cinq classes de notre école.

**La rentrée scolaire aura lieu le lundi 2 septembre 2019.**

Dans chacune des classes de l'école, les familles seront conviées à une réunion d'information au mois de septembre, dont les dates seront communiquées à la rentrée.

Pour les familles arrivant pendant l'été sur la commune et désirant scolariser leur enfant, veuillez vous adresser en mairie. **Une permanence pour les inscriptions aura lieu le vendredi 30 août de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.**

Pour tout renseignement n'hésitez pas à contacter l'école au 02 51 69 93 44.

En vous souhaitant un bon été à tous !

L'équipe enseignante



Les élèves de CE1 sur les traces des dinosaures au château d'Avrillé : fouilles archéologiques et parcours.





# INFORMATIONS COMMUNALES

## Bibliothèque

La bibliothèque municipale est gérée par les bénévoles de l'association « Mille et une Pages »

Ouverture les mercredi de 16h00 à 19h00, les vendredi de 16h30 à 19h00 et les samedi de 10h00 à 12h30.

02 51 50 51 13

A SIGNALER : en juillet et août, seuls les mercredis et samedis seront ouverts aux heures habituelles



### LE 1<sup>ER</sup> FÉVRIER

A la bibliothèque à 18h 30, 5 familles ont répondu présentes avec leurs « bébés » nés en 2018. Moment très convivial pendant lequel la commune a offert un livre à chacun des enfants.

Le Département offre également un livre aux nouveaux-nés : les parents reçoivent directement un BON au nom de leur enfant et avec celui-ci viennent retirer leur livre à la bibliothèque. Pensez-y, venez, n'hésitez pas.

### PARTICIPATION À LA SEMAINE NATIONALE DE LA PETITE ENFANCE

Le thème PAREIL, PAS PAREIL tous différents, tous ensemble...

Le mercredi 20 mars, à la bibliothèque, Françoise D, Yvon D et Françoise G ont animé la lecture de POUET-POUET et PETITE TACHE pour un public très attentif d'enfants de 3 à 6 ans accompagnés de leurs parents tout aussi ravis. Le jeudi 21 mars, c'est à l'accueil périscolaire que les animateurs sont intervenus pour la classe maternelle de l'école de la fontaine, puis pour tous les 0-3 ans, leurs parents, les assistants maternels, Françoise Gautier a fait vivre CHAT NOIR – CHAT BLANC !

### FÊTE DU PRINTEMPS À ST MICHEL LE 26 MAI

La Bibliothèque fut ouverte toute la journée : expo, vente de livres, accueil de nouveaux lecteurs, renseignements sur notre fonctionnement....

### LES PROJETS :

● **en septembre**, nous envisageons la mise en place de séances « Bébés Lecteurs ».

Une balade musicale est en projet avec un hommage à notre poète michelais Xavier Bouguenec.

● **en octobre**, nous accueillerons l'expo « coup de cœur photo » organisée par l'association culturelle de Foussais-Payré sur le thème, cette année, de « Ponts et Passerelles ». Plusieurs michelais participent à ce concours chaque année...venez les encourager.

Une balade contée surprise !... vous sera proposée dans le cadre de la semaine bleue en Octobre.

### ET TOUJOURS L' ESPACE E-MÉDIA

Vous adhérez à la bibliothèque, cela vous ouvre l'espace e-media de la Bibliothèque de Vendée.

A votre disposition, de nombreuses rubriques telles que livres, films, musique, tutoriels (par exemple le code de la route !) apprentissage de langues, un espace dédié aux enfants...

Renseignements et présentation à la bibliothèque.

Nous vous rappelons que notre équipe peut encore « s'étoffer », nous faisons donc un appel à ceux et celles qui aimeraient nous rejoindre, même pour quelques moments seulement.

Venez nous rencontrer, la bibliothèque n'est pas un sanctuaire mais un lieu de loisir convivial ouvert à tous petits et grands.



# LES ASSOCIATIONS

## *Maphav La Maison Bleue*



Le 3 janvier 2011, c'est l'ouverture de la MAPHAV, on se rencontre, on s'installe. C'est le début d'une expérience enrichissante pour tous et chacun.

Huit ans plus tard, on se rappelle, on échange, on continue...

On se souvient des moments partagés entre les habitants, l'équipe d'accompagnement, les familles et les amis.

L'ADAPEI-ARIA s'adapte et transforme son service d'accompagnement pour une société plus solidaire et inclusive, vers des parcours adaptés pour « ses habitants ».

La Maison Bleue s'inscrit par ses actions d'accompagnement, dans un respect de ses habitants, dans une écoute bienveillante en prenant compte la potentialité et le désir de chacun.

Toute activité occupationnelle et de loisir sont des supports à la relation et favorisent l'inclusion, s'inscrivant dans une approche humaniste, prônant la réalisation personnelle et l'épanouissement de tous.

Les professionnels qui constituent l'équipe d'accompagnement valorisent la participation sociale afin que les personnes reconnues handicapées puissent exister avec les autres quel que soit l'environnement.

**L'acceptation de la différence doit être une force d'échange, de partage, de savoir et de convivialité.**

Des convictions et des valeurs que partagent l'équipe d'accompagnement de la Maison Bleue, Monsieur Charpentier, Directeur et Monsieur Trohel, chef de service remplaçant.

Belles vacances à tous.



**NOS SERVICES :** (si possible, encadrer cette partie afin qu'elle ressorte)

**DOMICILE :** ménage, repassage...

**FAMILLE :** garde d'enfants (y compris horaires atypiques) soutien temporaire aux familles...

**AUTONOMIE :** aide dans les actes essentiels de la vie quotidienne, courses, transport accompagné, téléassistance intérieur et extérieur...

50% des sommes versées sont déductibles des impôts ou donnent droit au crédit d'impôts pour tous nos services.

### **INFOS :**

Depuis le 11 janvier 2019, l'Association ADMR locale Saint-Michel-le-Cloucq, L'Orbrie, Longèves, Pissotte et Fontenay-le-Comte a changé de nom pour devenir Association des Portes de Fontenay.

Les associations locales ADMR des communautés de communes Fontenay Vendée Sèvre Autise ont mutualisé leurs secrétariats en comité de secteur. Ils sont regroupés au 25, rue Kléber 85200 Fontenay-le-Comte.

Notre local est attenant au bâtiment du comité de secteur.

Pour nous contacter : **02 52 61 45 68** - [fontenayvsa@admr85.org](mailto:fontenayvsa@admr85.org)

Permanences des bénévoles de l'Association des Portes de **Fontenay : le mardi et le jeudi de 9h00 à 12h00.**

Référente commune de Saint-Michel-le-Cloucq : **Josiane Coirier**



# LES ASSOCIATIONS



## Emmaüs

Emmaüs depuis toujours s'occupe des plus démunis – ceux qui ont tout perdu : logement, travail, famille et même parfois dignité humaine.

**Dans les communautés Emmaüs comme celle de chez vous, il y a les exclus :**

- leur redonner confiance ?
- les remettre au travail ?
- avec le sens de l'entraide et du partage ? C'est notre tâche

Et maintenant il y a aussi les migrants, toujours venus avec l'espoir d'une vie meilleure. Naturellement confrontés au rejet.

**Ce sont des hommes qu'Emmaüs doit protéger comme tous les autres.**

- les sécuriser ?
- leur apprendre ?
- les aider à progresser ? C'est aussi notre travail.

Et vous les élus, les voisins, les gens des alentours merci d'accepter notre présence et de nous aider.

Cette année nous avons même pu réaliser ensemble une exposition avec les jeunes du lycée Bel-Air en collaboration avec le Cloucq Michélais et la commune, c'était le 6 avril 2019.

Ce vernissage a pu mobiliser et sensibiliser un nombre significatif de femmes et d'hommes de bonne volonté.





# LES ASSOCIATIONS

## Association des Parents d'Élèves (APE)



Comme promis, l'investissement des membres du bureau de l'APE a porté ses fruits ! Les activités habituelles ont assuré les apports financiers attendus : madeines Bijou, commande de pizzas, réception de dons (merci à l'Étincelle !!)... De plus, des nouveautés de taille sont apparues cette année :

La création d'une avant-première ouverte à toutes les associations michelaises la veille de la fête de Noël a été un vrai succès ! Cela a été l'occasion de rapprocher les générations et de faire bénéficier du spectacle au plus grand nombre. La présence des anciens membres de l'amicale a été l'occasion de fêter cette 30ème représentation avec un gâteau d'anniversaire et un bel article dans le journal. Les retours positifs de la soirée nous incitent à renouveler cette opération tous les ans !

Autre action qui devient annuelle en collaboration avec la maison bleue (MAPHAV) : la collecte de papier en mars via une benne du Sycodem positionnée sur le parking de la mairie. 4,2 tonnes ont été récoltées en une semaine. Si tous les michelais s'y préparent à l'avance, on pourra battre le record en 2020 !

L'animation d'une kermesse par les membres de l'APE durant la fête du printemps aura été l'occasion de s'intégrer un peu plus à la vie michelaise tout en apportant de la joie aux parents et enfants venus dans notre cour de récréation ! Les jeux en bois et les différents concours ont fait naître des sourires sur les visages des participants, ce qui est le résumé d'une bonne journée !

Enfin, pour terminer l'année en beauté, nous avons fait venir une troupe de musique pour la fête de l'école de fin juin : le groupe Panatchao (<http://lesateliersdugriffon.fr/panatchao/>). Ce concert a permis de prolonger cette soirée pour le plaisir des petits et des grands !

En tant que parent, si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter par mail : [ape.ecoledelafontaine@gmail.com](mailto:ape.ecoledelafontaine@gmail.com)





# LES ASSOCIATIONS

## Le Cloucq Michelais

### Patrimoine Matériel

Après la remise en état du calvaire du Mazeau, l'équipe des bénévoles s'est attaquée à un gros chantier : la fontaine de Beaulieu, endormie sous une épaisse végétation. Le défrichage a permis de mettre en évidence un réseau hydraulique édifié en pierres de taille et modernisé au fil des ans.

Débroussailler, désenvaser et consolider, ces travaux ont redonné vie à ce lieu idéalement placé sur le parcours de randonnée « Jean Dôs Bois ».

### Patrimoine immatériel

Après de nombreuses heures de recherches, de recoupement des informations, nos passionnés de l'histoire de Saint-Michel-le-Cloucq et de ses habitants ont achevé l'ouvrage sur les poilus michelais. Intitulé Mémoire aux Poilus de Saint-Michel-le-Cloucq il se compose de deux parties. La première très détaillée concerne les 53 soldats inscrits au monument aux morts pour la France et la seconde les 297 mobilisés. Photos et documents le complètent. Le conseil d'administration de l'association envisage son tirage en édition limitée.

**Le 14 septembre** prochain la petite équipe vous propose une nouvelle balade musicale autour du patrimoine. Le rendez-vous est fixé à 18 heures au parking de la salle des fêtes. Elle vous réserve la surprise d'un parcours parsemé de nombreux symboles ou édifices qui méritent de s'y attacher. Pour compléter l'animation de ce moment qui se veut convivial, vous serez amenés à constituer une chorale éphémère. Alors, commencez à travailler votre voix...

### ANIMATION

Organisée le 26 mai dernier, la fête du printemps fut une remarquable réussite. Les visiteurs ont apprécié toutes les animations présentées sur le site : dans la bibliothèque l'exposition 39-45 par Mille et une Pages, les Véhicules Militaires Historiques de Vendée, la kermesse pour les enfants organisée par l'Association des Parents d'Élèves, la présentation de véhicules de collection et de compétition proposée par nos fidèles amis Niortais avec les Petites Bielles Fontenaisiennes, le coin des métiers d'art ; enfin la partie musicale animée par la fanfare municipale, le groupe Archipel et Bruno Ligonnière. Quant au vide grenier, il afficha complet.

Cette année, le Cloucq Michelais avait à ses côtés l'Amicale des Familles du Sud Vendée Agir pour le Handicap et l'association Vendée cancer solidarité.

Le conseil d'administration remercie toutes celles et tous ceux qui ont permis cette réussite.



Le 1er juin, plus de 40 adhérents se sont retrouvés à Maillé dans le cadre de la sortie découverte Artisans Passionnés.

La réussite du 1er concert de Noël nous amène à récidiver le 20 décembre prochain à 20 heures dans l'église de Saint-Michel-le-Cloucq.

Enfin, nous avons choisi de soutenir l'Amicale des familles du sud Vendée Agir pour le Handicap à chacune de nos manifestations.

Nous organisons une soirée cabaret le 1er février 2020 au cours de laquelle nous remettons au Président de l'amicale le montant de la recette. Nous comptons sur vous.

Le conseil d'administration vous souhaite une excellente période estivale.



# LES ASSOCIATIONS

## *Relais paroissial*

Saint Michel fait partie de la paroisse de St Hilaire de Fontenay qui assure la vie catholique avec des activités propres au relais (temps de prière, chemins de croix, soirée chants)

A l'église des dépliants concernant la vie de la paroisse sont à votre disposition.

Si vous avez besoin d'un service d'Eglise (demande de messes, information pour les baptêmes, mariage, catéchèse, etc...) vous pouvez contacter la maison paroissiale. Une équipe de laïcs assure une permanence à la **Maison paroissiale (25 rue St Nicolas)** aux horaires suivants :

**Du lundi au vendredi : de 9h30 à 12h00 et de 14h30 à 17h30**

**Le samedi : de 9h30 à 12h00**

**Téléphone : 02 51 69 04 16**

Pour tout renseignement concernant la catéchèse (à partir du CE1), merci de vous adresser au 02 51 50 09 06. Les horaires de messes sont affichés à l'église.

Un concert de **quatuor est prévu au mois d'août à l'église.**

**La célébration en plein air du 15 aout à 10h30 à Brelouze** est suivie d'un apéritif. Merci par avance à tous les bénévoles qui contribuent à l'organisation et au bon déroulement de ce rassemblement. Les personnes qui le souhaitent peuvent apporter des cakes salés qui seront partagés pour le verre de l'amitié.

**La fête de la Saint-Michel aura lieu le 29 septembre** prochain : Messe à 10h30, verre de l'amitié à 12h00 puis à 13h15, repas convivial sous forme de buffet canadien sur le parvis de l'église (chacun apporte un siège, ses couverts, un plat salé ou sucré, des boissons.)

N'hésitez pas à rejoindre notre équipe relais : Gilbert Boisliveau, Catherine Caro, Régine Chaillé, Françoise Dooghe, Bernard Jogue, Maurice Landreau, Michèle Largeteau, Marie Noëlle Marquet, Cécile Tosolini.

Pour le relais paroissial de St Michel : **Catherine Caro**, tél : 02 51 50 09 06





# LES ASSOCIATIONS



## Football ESV



L'Entente Sud Vendée organise la pratique du football sur les communes de L'Orbrie, Pissotte et Saint Michel le Cloucq.

Le club se compose au 28/05/2019 de 185 adhérents qui se répartissent comme suit : 75 séniors et loisirs , 33 jeunes de 13 à 17 ans qui jouent en groupement avec le club de l'USAV (Saint Hilaire des Loges , Foussais ...), 51 joueurs de 5 à 12 ans , 4 joueuses, 3 dirigeantes, 14 dirigeants, 1 arbitre 2 éducateurs fédéraux et 2 animatrices féminines. Ces licenciés viennent principalement de 4 communes : St Michel le Cloucq (56), Fontenay le Comte (36), L'Orbrie (26) et Pissotte (23). Les 44 autres arrivent de 18 communes différentes.

Le club a engagé cette saison en championnat : 3 équipes seniors, 1 équipe loisirs, 2 équipes U 18, 1 équipe U15, 1 équipe U14, 1 équipe U13, 1 équipe U11, 2 équipes U9 et 3 équipes U7. L'équipe première termine sa saison cinquième en deuxième division. Les autres équipes du club se sont dans l'ensemble bien comportées sur et en dehors du terrain . Je félicite particulièrement l'équipe U18 A qui est montée deux fois au cours de la saison pour finir au plus haut niveau départemental. Les travaux des vestiaires sont terminés : ces aménagements doivent nous permettre de recevoir de façon correcte les équipes adverses.

Les entraînements, la saison prochaine, se dérouleront les mardis et vendredis pour les seniors, les mardis et jeudis pour les 15-17 ans, les mercredis et vendredis pour les 13-14 ans, les mercredis et vendredis pour les 11-12 ans et les mercredis pour les 5-10 ans. Les entraînements s'arrêteront la première semaine de juin pour reprendre le 2 août pour les seniors à l'Orbrie, le 7 août pour les jeunes du groupement à Saint Michel le Cloucq et le 4 septembre pour les plus jeunes à l'Orbrie. Les seniors seront entraînés la saison prochaine par Michael COMINGES aidé le vendredi par un éducateur du club, les jeunes du groupement par Martin ROCHAIS (ESV), Lilian VESSIERES et Gaël LEGRAS (USAV), les plus jeunes par des lycéens de Bel Air en formation encadrés par Martin ROCHAIS.

Le premier match officiel de la saison prochaine sera un match de coupe de France qui se jouera **le dimanche 25 août à Saint Michel le Cloucq si le club reçoit.**

Le club organise un **vide-grenier à l'Orbrie le dimanche 29 septembre** et un **repas dansant à Saint Michel le Cloucq le samedi 23 novembre.**

Pour tout renseignement sur le club, vous pouvez vous connecter à l'adresse suivante : **[esv-stmichel.footeo.com](http://esv-stmichel.footeo.com)**, contacter **Christelle Métais** au 06.81.84.35.37 ou **Jean-Michel Fort** au 07.71.21.30.37

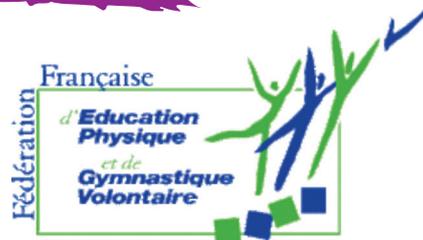
Bonnes vacances à toutes et à tous.





# LES ASSOCIATIONS

## Association de gymnastique volontaire



Nous sommes arrivés en fin de saison pour nos différentes activités avec en 2019 un effectif de 87 adhérents.

Notre randonnée pédestre « La Michelaise » a accueilli cette année 378 marcheurs sur des circuits forestiers.

Horaires des cours (cours mixtes)

**lundi : 19h00-20h00 gym plurielle avec Camille**

**mercredi : 20h30-21h30 gym tonique avec Victoria**

**jeudi : 9h30-10h30 gym douce avec Camille**

En raison de la faible participation au cours de Tai-Chi, celui-ci ne sera donc pas reconduit en septembre.

À la rentrée prochaine, notre association propose un cours d'Activité Physique Adapté pour personnes en situation de diabète et surpoids. Ce cours sera assuré par Camille, certifiée APA, le jeudi de 10h45 à 11h45 et limité à 15 participants.

Nous organisons à nouveau une **soirée zumba le 4 octobre prochain animée par Victoria dans le cadre « octobre rose » au profit de la Ligue contre le Cancer.**

Nos cours reprendront **le lundi 9 septembre 2019** à la salle polyvalente (prévoir tapis et chaussures pour la salle). L'adhésion annuelle est fixée à 78 €.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre, nous vous accueillerons avec plaisir.

Contacts : **Pascale MENARD 02.51.51.17.79**

**Nathalie HILAIREAU 02.51.69.91.74**

Bonnes vacances à toutes et tous





# INFORMATIONS PRATIQUES

## Règles de bon voisinage

### INCIVILITES

Sont considérés comme dépôts sauvages **tous les encombrants et sacs déposés dans la nature, mais aussi au pied des conteneurs d'apport volontaire** des papiers et verre et même le bac sorti sur l'espace public en dehors des créneaux autorisés par le règlement de collecte du Sycodem... Il peut s'agir d'une simple incompréhension des consignes de la part de l'usager ou d'un geste d'incivilité volontaire... Il est donc important de respecter les mesures mises en place pour éviter toute complication.



### TERRAIN EN FRICHE

Le propriétaire d'un terrain privé, agricole ou non, qui le laisse en friche, c'est-à-dire qui ne l'entretient pas, peut causer préjudice aux propriétaires des terrains voisins. Pour y mettre un terme, il convient d'adresser un courrier au propriétaire en lui demandant de défricher.



### FEUX ET BRULOTS

**LE BRULAGE A L'AIR LIBRE OU A L'AIDE D'INCINERATEURS INDIVIDUELS DE TOUS LES VEGETAUX ET DECHETS EST INTERDIT TOUTE L'ANNEE !** (Arrêté DDTM du 26/11/12)



Les déchets végétaux de jardinage sont considérés comme des déchets ménagers. **ILS DOIVENT DONC ETRE DEPOSES A LA DECHETERIE.** En cas d'infraction, vous risquez une amende.

### STOP AUX BRUITS INUTILES

ARRETE CONSULTABLE SUR : [vendee.pref.gouv.fr/vos démarches/environnement/bruit](http://vendee.pref.gouv.fr/vos_démarches/environnement/bruit)



### LES PROPRIETAIRES D'ANIMAUX

et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité des habitants des immeubles concernés et du voisinage, de jour comme de nuit.

### LES ACTIVITES

De rénovation, de bricolage ou de jardinage réalisées par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne sonore pour le voisinage tels que tondeuses à gazon, bétonnières, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques (liste non limitative) ne peuvent être effectuées que :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30 ;
- le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 ;
- le dimanche et jours fériés de 10h00 à 12h00.

### QUE FAIRE EN CAS DE LITIGE ?

Essayer d'abord un arrangement à l'amiable : exposer calmement à votre voisin les perturbations qu'il occasionne. S'il n'y a pas de résultat, envoyez une lettre recommandée avec mise en demeure. Puis, passé un certain délai, saisissez le conciliateur, les forces de l'ordre ou le Tribunal de Grande Instance.

**CONCILIATEUR : Xavier ROCHEREAU** vous reçoit à la mairie de Fontenay le Comte les 1er et 3ème mardis du mois de 9h30 à 11h30. Prendre rendez-vous au 02 51 53 41 41.

### ANIMAUX DOMESTIQUES

#### DIVAGATION DES CHIENS

Les chiens doivent être tenus en laisse sur la voie publique et les chiens susceptibles d'être dangereux (chiens de 1<sup>re</sup> et de 2<sup>ème</sup> catégorie) doivent être muselés et tenus en laisse par une personne majeure.

#### DEJECTIONS CANINES

Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, trottoirs, espaces verts publics, espaces de jeux publics pour les enfants. Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur le domaine public communal.





# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

## Rénovation de l'habitat

Les aides continuent sur le territoire

Une Nouvelle Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) sera lancée en 2020. Cette OPAH permettra de poursuivre l'accompagnement technique et financier des habitants dans leur projet de travaux de rénovation de leur logement. Comme en 2019, les projets financés sont liées :

- aux travaux d'économies d'énergie,
- aux travaux d'adaptation au vieillissement
- aux travaux nécessitant de lourdes réhabilitations

L'OPAH 2020 visera plus particulièrement à renforcer l'accompagnement des habitants dans leur projet au sein des centres-bourgs et permettra notamment :

- le développement d'aides renforcées sur les centres-bourgs des communes
- la mise en place de la bourse au logement, une plateforme numérique qui permettra aux acquéreurs de trouver eux-mêmes, le logement correspondant à leurs besoins
- le lancement des « visites acquisitions », pour accompagner les futurs acquéreurs dans leur achat de biens nécessitant de lourdes réhabilitations.



## Une Ecole de Musique et de Danse à l'étude

Le projet de territoire validé en mars 2019 par les élus communautaires porte pour ambition principale le renforcement de l'attractivité de son territoire et de son image.

La culture étant l'un des leviers sur lequel il est possible de jouer pour atteindre cet objectif, les élus ont souhaité qu'un projet culturel communautaire soit mis en place. En effet, outre sa valeur intrinsèque, la culture apporte des avantages sur le plan social et économique. Avec l'amélioration de l'éducation et de la santé, une tolérance accrue et des occasions de se réunir, la culture améliore la qualité de vie et augmente la sensation de bien-être, tant des personnes que des territoires.

C'est dans cet esprit qu'un travail de communautarisation de l'Ecole de Musique et de Danse de Fontenay-le-Comte s'est amorcé en vue de proposer un meilleur accès à la culture à l'ensemble de la population du territoire. Ce nouveau service devrait être effectif en septembre 2020.

## Huit Accueils de loisirs au Pays de Fontenay-Vendée

Une gestion communautaire



Depuis le 1er janvier 2019, les familles du Pays de Fontenay-Vendée peuvent inscrire leur enfant dans tout accueil de loisirs du territoire et peuvent bénéficier de toutes les activités proposées.

### Pour tout renseignement :

Service enfance-Jeunesse  
 Courriel : [jeunesse@fontenayvendee.fr](mailto:jeunesse@fontenayvendee.fr)  
 Tel. 02 28 13 07 00

Liste des 8 accueils de loisirs sur [www.fontenayvendee.fr](http://www.fontenayvendee.fr)  
 > [accueils-de-loisirs](#).

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

## Service d'Assainissement Collectif

La compétence « assainissement collectif, eaux usées » désigne la collecte, le transport et l'épuration des eaux usées, l'élimination des boues, ainsi que le contrôle des raccordements aux réseaux publics de collecte. Actuellement, les services d'assainissement collectifs sont gérés par les Communes qui font le choix d'une gestion directe ou déléguée à un prestataire.

Suivant les dernières lois portant sur ce sujet, la Communauté de communes Pays de Fontenay-Vendée a engagé une étude-diagnostic qui porte à la fois sur l'existant et qui vise une harmonisation tarifaire pour l'ensemble du territoire. Le groupement « GETUDES/KPMG Atlantic Juris » a été missionné pour accompagner la Communauté de communes pour une prise de compétence au plus tard au 1er janvier 2020.

Au printemps dernier, le diagnostic et plusieurs scénarios sur le fonctionnement futur de ce service ont été présentés aux élus de la Communauté de communes et aux conseillers municipaux afin qu'ils puissent se positionner sur une prise de compétence intercommunale. Courant juillet, la Communauté de communes connaîtra la décision de ses communes membres.

## Sycodem

### Surplus de déchets ? Comment faire ?

Les déchets c'est dans les poubelles mais pas à côté ni par-dessus.

Afin de traiter correctement les déchets présentés à la collecte en ordures ménagères et en emballages, enregistrer les bonnes quantités et obtenir des données justes sur les volumes de bacs, les sacs à côté des bacs ou par-dessus ne sont pas autorisés. Leur présence complique et fausse les relevés du Sycodem. C'est pourquoi, les agents appliquent le règlement en vidant les bacs mais en retirant et laissant le surplus à l'utilisateur.

### Comment évacuer ses déchets en conformité avec le règlement de collecte ?

#### Plusieurs solutions :

- anticiper les collectes : veillez à bien suivre votre calendrier pour ne pas oublier de sortir votre bac alors que vous souhaitez son vidage (attention aux jours fériés en semaine)
- présenter un bac plein couvercle fermé : bac noir ou bac jaune, ainsi vous n'aurez pas la mauvaise surprise de retrouver les surplus à côté
- 4 ouvertures des conteneurs enterrés\* d'ordures ménagères/an non-facturés : en 2019, grâce à votre carte d'accès aux déchèteries vous pouvez ouvrir 4 fois un conteneur enterré d'ordures ménagères sans être facturé (capacité 70L) : un bon moyen d'évacuer des sacs noirs en trop après une fête à la maison, avant un départ en vacances ou simplement pour se délester rapidement des déchets.

\* Localisation des conteneurs sur [sycodem.fr](http://sycodem.fr)

> Rappel : les ouvertures des conteneurs enterrés d'emballages se font aussi grâce à la carte d'accès mais ne sont pas facturés.  
> Attention : les dépôts au pied des conteneurs sont interdits et passibles d'une amende pouvant atteindre 1 500 €.



## Calendrier des fêtes

### Septembre

14 septembre	<b>BALADE MUSICALE</b> Cloucq Michelais
21-22 septembre	<b>JOURNÉES DU PATRIMOINE</b> Eglise - Château de la Beaugisière
29 septembre	<b>REPAS DE LA ST MICHEL</b> - Relais paroissial

### Octobre

6 octobre	<b>RANDONNÉE</b> la Mélusine Transmerventaise
20 octobre	<b>SPECTACLE</b> - Club « Retraite Heureuse »

### Novembre

3 novembre	<b>BAL ANCIENS COMBATTANTS</b>
11 novembre	<b>CONCOURS BELOTE</b> - Club « Retraite Heureuse »
18 novembre	<b>SAINTE CÉCILE</b> - Fanfare Municipale
23 novembre	<b>REPAS DANSANT</b> - Entente Sud Vendée

### Décembre

6 - 7 décembre	<b>TÉLÉTHON</b>
14 décembre	<b>ARBRE NOËL</b> Ecole publique de la fontaine



#### NUMEROS UTILES

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE FONTENAY LE COMTE**

☎ 02 28 13 07 07



**SYCODEM** (collecte des déchets ménagers)

☎ 02 51 50 75 35

**SOUS PREFECTURE**

☎ 02 51 50 14 20

**TRESOR PUBLIC**

☎ 02 28 13 04 80

**ASSISTANTE SOCIALE**

☎ 02 51 53 67 00

**ADS** (Autorisation du Droit des Sols)

☎ 02 51 53 41 63

**CENTRE DES IMPÔTS**

☎ 02 51 50 11 11

**GENDARMERIE**

☎ 02 51 52 10 05

